

Pays : France

Commission : Union européenne – Jeunesse

Problématique : Comment l'Union européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en incitant à la fois la mobilité, l'innovation et l'inclusion sociale ?

La France est une république démocratique et aussi un État membre fondateur de l'Union européenne. Elle défend une Europe unie et solidaire, surtout dans les domaines de la jeunesse et de l'emploi. L'intégration des jeunes sur le marché du travail est un enjeu important pour l'avenir de l'U.E. Plusieurs jeunes rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à un emploi stable. Il est donc nécessaire d'agir au niveau européen pour améliorer la situation.

Le chômage des jeunes reste une difficulté dans plusieurs pays européens. Certains jeunes ont un manque d'expérience ou d'une formation adaptée. La mobilité européenne est une opportunité, mais elle n'est pas toujours accessible à tous. Comme l'évolution rapide des métiers, notamment dans le numérique et dans les secteurs innovants, demande de nouvelles compétences. Enfin, certains jeunes rencontrent plus d'obstacles que d'autres à cause de leur situation sociale ou géographique.

La France soutient une action coordonnée de l'Union européenne pour favoriser l'emploi des jeunes. Elle considère que la formation, la mobilité et l'innovation sont des éléments essentiels pour améliorer leur insertion professionnelle. La France défend également une Europe plus inclusive, afin que chaque jeune puisse avoir les mêmes chances d'accéder à un emploi.

La France a déjà développé des politiques nationales pour soutenir l'emploi et la formation des jeunes. Au niveau européen, elle soutient les programmes visant à encourager la mobilité et l'accès à l'emploi. Pour l'avenir, la France souhaite renforcer la coopération entre les États membres et améliorer les dispositifs déjà existants, tout en proposant de nouvelles initiatives qui pourront être discutées au sein de la commission.

La France affirme que l'intégration des jeunes sur le marché du travail est une priorité pour l'Union européenne. Elle adopte une position pro-européenne et estime qu'une coopération renforcée entre les États membres est indispensable pour offrir aux jeunes davantage d'opportunités et construire un avenir plus juste et plus stable.